

5014

FOUILLES
DE
LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS
DE LA TUNISIE
EN 1923

PAR
MM. L. POINSSOT ET R. LANTIER
MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1925.)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXXVII

Bibliothèque Maison de l'Orient



122790

FOUILLES
DE
LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS
DE LA TUNISIE
EN 1923.

I. *THUBURBO MAJUS.*

Le dégagement des ruines situées à l'ouest du Capitole a été poursuivi ⁽¹⁾ ainsi que leur rattachement aux ensembles déjà fouillés du Forum ⁽²⁾, des Thermes ⁽³⁾ et du Marché ⁽⁴⁾. Le quartier de la ville qui vient d'être mis au jour est limité à l'Ouest par la rue de l'Aurige, au Sud par les Thermes d'été. Il est traversé par trois rues assez étroites, de tracé irrégulier, souvent en partie recouvertes par des constructions appartenant aux derniers temps de l'Empire. Deux de ces voies, la rue des Palmes et celle de Neptune, descendent de la rue de l'Aurige vers la partie basse de la cité; entre elles se développe une longue *insula* d'habitations particulières, dont les principales sont la maison des Palmes et celle de Neptune. Une troisième artère, que nous appellerons rue du Silo ⁽⁵⁾, débouche à la

(1) L. Poinssot, dans le *Bull. archéol. du Comité*, 1921, p. LV-LVII.

(2) Merlin, *Le Forum de Thuburbo Majus*. Notes et Documents, fasc. VI, Tunis-Paris, 1922, in-8°.

(3) Drappier, *Bull. archéol. du Comité*, 1920, p. 55-75.

(4) Merlin, *ibid.*, 1919, p. CXXXV-CXXXVIII; 1920, p. XXXV-XL.

(5) Ainsi nommée parce qu'elle aboutit à proximité d'un grand silo circulaire.

hauteur de la maison de Neptune dans la rue des Palmes et gagne directement une petite place sur laquelle donne l'entrée occidentale de la palestrest due à la générosité des *Petronii* (1). Elle circonscrit au Sud-Est un nouvel îlot de maisons fort mal conservées, compris entre les rues de l'Aurige, des Palmes, du Silo et de la Palestre (2).

Toutes ces constructions couvrent de leurs ruines le bord occidental du plateau occupé par le Capitole et le marché, les flancs de la colline descendant au Sud-Ouest vers la palestrest des *Petronii* et la large terrasse qui s'étend en avant des Thermes d'été (3). Ces habitations, bâties en dalles de schiste et matériaux de remploi reliés avec de la terre, se dressent sur l'emplacement de demeures plus anciennes, si profondément modifiées qu'il est impossible de se rendre compte des dispositions primitives. Les pièces généralement petites sont parfois groupées autour d'une courette intérieure. De grands espaces vides ont été ménagés de place en place et sont quelquefois entourés de murailles. La partie orientale des rues des Palmes et du Silo disparaît entièrement sous ces édifices qui appartiennent aux derniers temps de l'histoire de la ville.

Au Sud-Ouest, de semblables maisons obstruent complètement la rue de Neptune depuis son intersection avec la rue de l'Aurige jusqu'à la hauteur de la maison des Palmes.

Maison des Palmes. — Elle a la forme d'un trapèze irrégulier (4) et s'étale en trois terrasses superposées sur les pentes de la colline.

La partie nord-est de l'habitation domine de 0 m. 80 la rue de

(1) Bien que ne communiquant qu'indirectement avec les Thermes d'été nous serions disposés à reconnaître une palestrest dans l'édifice à portiques élevé par les soins des *Petronii* sur l'emplacement d'une partie de ces mêmes bains. Cf. la disposition de la palestrest dans les thermes de Stabies à Pompei (Thédénat, *Pompei*, II, fig. 55, p. 102). La présence d'un sanctuaire d'Esculape compris dans le monument paraît également un argument en faveur de cette identification.

(2) Nous proposons de nommer rue de la Palestrest la large voie qui, débouchant de la porte placée à l'angle nord de la palestrest, aboutit dans la rue de l'Aurige en face de la maison du Labyrinthe : Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1919, p. cxxxv; cf. le plan de *Thuburbo Majus*, *ibid.*, 1920, p. xxxvi.

(3) Sur l'assiette de la ville, cf. Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1919, p. cxxxv-cxxxvi.

(4) Plus grande largeur, 25 mètres; plus grande longueur, 24 mètres.

Neptune, mais se trouve à 0 m. 75 en contre-bas de la rue de l'Aurige, dont elle est séparée par les petites constructions de basse époque;

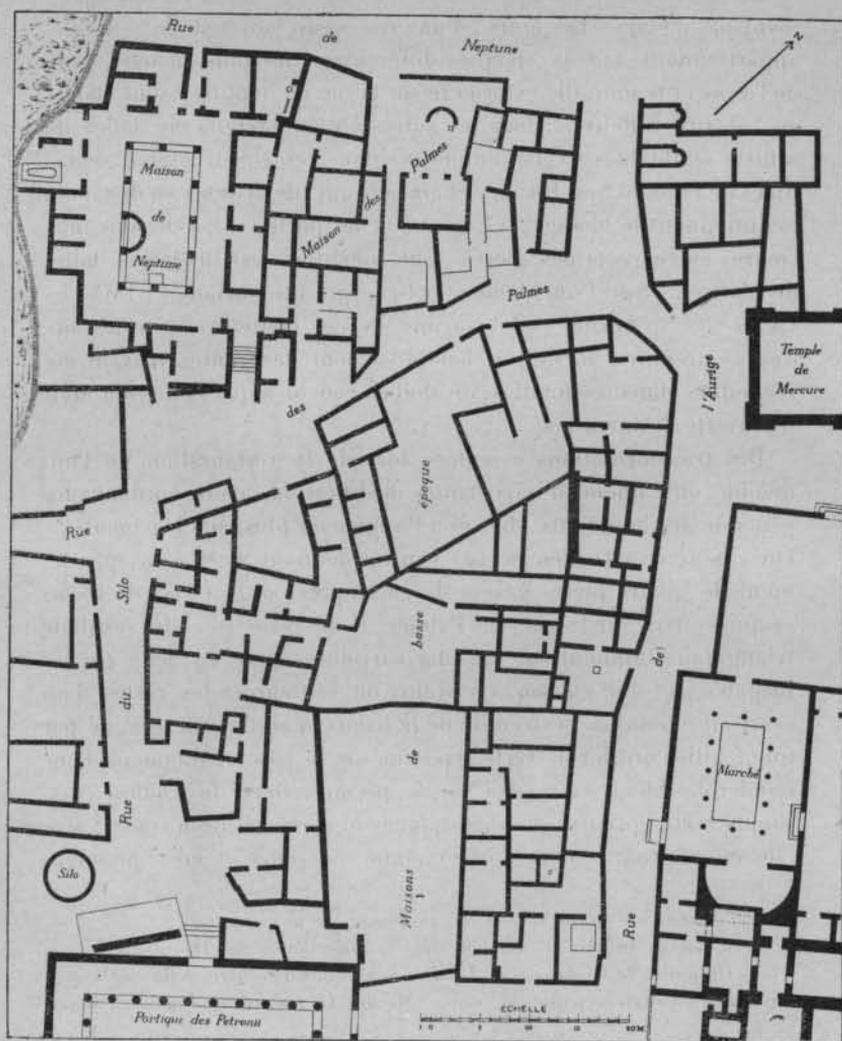


Fig. 1. — Plan de Thuburbo Majus.

les appartements placés le long de la rue des Palmes sont à un niveau un peu inférieur à celui de la chaussée. Le reste de l'habita-

tion situé à des niveaux inférieurs ⁽¹⁾ n'est plus exhaussé sur la rue de Neptune que de la hauteur d'une marche.

La maison ne possédait ni sous-sols, ni caves; il n'y avait également pas d'étage. Les murs, d'une épaisseur moyenne de 0 m. 50, appartiennent à deux époques différentes : les plus anciens, ceux de l'*oecus* et la muraille extérieure sur la rue de Neptune, sont établis en calcaire tuffeux ⁽²⁾; tous les autres ont été refaits en dalles de schiste semblables à celles employées dans les constructions remaniées de l'îlot du Sud-Est. Les chaînages qui, de distance en distance, maintiennent le blocage, les montants des portes et les cloisons intérieures entre certaines pièces sont constitués par de larges dalles de plâtre ⁽³⁾. Sur l'une d'elles on lit le graffite suivant PRIMVLECON. . . ⁽⁴⁾. Aucune tuile, aucune de ces bouteilles ouvertes aux deux extrémités servant à l'établissement des voûtes n'ayant été recueillies dans les fouilles, on doit en conclure que la maison était recouverte de terrasses.

Des transformations exécutées lors de la restauration de l'immeuble ont amené d'importantes modifications dans l'ordonnance générale des bâtiments, divisés à l'origine en plusieurs logements ⁽⁵⁾. On y pénètre actuellement par l'entrée donnant accès à un appartement de quatre pièces pavées de mosaïques, situé à l'est de l'*oecus* et qui s'ouvre sur la rue des Palmes. Il ne reste rien du vestibule triangulaire donnant sur un long corridor séparé en deux parties inégales par une cloison. En avant, on voit encore les restes d'un seuil en mosaïque : extrémité de la hampe d'un fleuron terminé par une feuille cordiforme verte reposant sur sa base et fragment d'une banderole bleue et rouge. Sur le premier tiers du couloir (mosaïque rectangulaire : losanges jaunes et noirs à fleuron central cruciforme alternativement noir et jaune, ou rouge et noir) prennent

(1) Terrasses à 0 m. 60 et 0 m. 70 au-dessous de la première.

(2) Le calcaire tuffeux est employé dans la construction des Thermes d'hiver et d'été (Drappier, *Bull. archéol. du Comité*, 1920, p. 56) et dans celle de la maison située à l'angle oriental du forum (Merlin, *Le Forum de Thuburbo Majus*, p. 39).

(3) Cf. Merlin, *ibid.*, p. 41 et n. 2.

(4) Long. 0 m. 94; larg. 0 m. 37; lettres de 0 m. 12. D'autres graffites ont déjà été signalés sur dalles de plâtre à *Thuburbo Majus* (L. Poinssot, *Bull. archéol. du Comité*, 1917, p. 128-129, n^{os} 43 à 45).

(5) Un logement semblable séparé existe également dans la maison située à l'est du forum (Merlin, *op. cit.*, p. 42-43).

jour deux petites chambres à coucher, l'une et l'autre précédées d'un seuil : rectangles renfermant à gauche un fleuron, à droite une sorte de swastika cantonné de feuilles cordiformes rouges. Chambre de l'Ouest, mosaïque rectangulaire⁽¹⁾ : étoiles rouges à huit branches dans des losanges accostés de quatre peltes inscrits dans un carré, dans les intervalles tresses jaunes, blanches et noires, disposées en croix. Chambre de l'Est : mosaïque rectangulaire : hexagones réguliers qui se coupent de façon à laisser entre eux des losanges ; dans les hexagones, peltes disposées en cercle et séparées par de petits tridents rouges ; au centre du pavement, étoile à huit branches dont le centre est occupé par un fleuron de feuilles cordiformes opposés par la pointe. Ces mêmes fleurons se retrouvent à l'intérieur des losanges.

La seconde section du couloir (seuil : fleuron dans un rectangle ; mosaïque rectangulaire : dents de loup rouges et roses, ocres et jaune clair, vertes et roses, isolées par une ligne de chevrons noirs ou blancs, dans une bordure de larges festons) débouche dans la pièce principale du logement. Mosaïque carrée : étoiles à huit branches obtenues par la combinaison d'un carré et d'un losange ; au centre du pavement, motif rayonnant vert et rouge à fleuron central entouré d'une grecque verte ; bordure : grecque à ombres portées. Une porte percée dans le mur méridional la met en communication avec une troisième chambre à coucher ; mosaïque rectangulaire : rinceaux entrelacés entourant un motif central fait de deux circonférences renfermant des swastikas cantonnés d'*hederae* ; bordure : dents de loup.

Au moment des travaux de réfection de l'habitation, un passage a été pratiqué aux dépens de l'extrémité du couloir et de la pièce principale pour relier cet appartement à la cour intérieure de la maison. Il est pavé d'une mosaïque à fond jaune très vif semé de petites croix vertes et d'étoiles de feuilles cordiformes rouges et vertes opposées par la pointe.

La cour était entourée d'un portique entièrement disparu ; de la mosaïque des galeries, il ne subsiste plus que des fragments : losanges noirs à fleurons polychromes dans un encadrement de grec-

⁽¹⁾ Les mosaïques des maisons des Palmes et de Neptune sont toujours coupées à angle droit, tandis que les murs sont rarement d'équerre ; l'intervalle qui résulte de cette dissymétrie entre le pavement et les parois des chambres est corrigé par un remplissage de cubes généralement noirs ou blancs.

ques; — entrelacs noirs, rouges et jaunes. Vers le milieu de l'emplacement de la galerie du Nord-Est est disposée une fontaine semi-circulaire⁽¹⁾, dont le fond est revêtu d'un décor de dents de loup identiques à celles du couloir du premier logement. L'écoulement des eaux était assuré par un tuyau de plomb noyé dans la maçonnerie à l'angle ouest de l'hémicycle. A l'extrémité opposée, en avant du bassin, se trouve une citerne alimentée par les eaux recueillies sur les terrasses au moyen de gouttières de terre cuite aboutissant à des canalisations courant sous les pavements.

La fontaine est placée, selon l'usage⁽²⁾, juste en face de la salle principale de l'habitation, l'*oecus*, communiquant avec le péristyle par une triple porte. La baie du milieu, plus large que les autres, avait un double vantail⁽³⁾; sur le seuil, un cartouche renfermait un losange accosté de rinceaux rouges circonscrivant un second losange de rinceaux à étoile centrale; peltes ou fleurons sur le seuil des deux autres entrées. Mosaïque de l'*oecus* : hexagones à l'intérieur desquels sont répartis des torsades, des fleurons et des étoiles à six branches; bordures : double ligne de créneaux contrariés.

Sur la cour prennent jour plusieurs chambres : celles de l'Ouest ont disparu, à l'exception d'une petite pièce carrée (mosaïque très mutilée : fleurons cruciformes dans des carrés; sur le seuil, riche fleuron dans un encadrement rectangulaire); à l'Est, les murs sont entièrement détruits.

De ce même côté, l'*oecus* est bordé par un étroit couloir (mosaïque rectangulaire : carrés blancs, flanqués aux angles de carrés noirs plus petits et décorés de swastikas ou d'étoiles à quatre branches) débouchant dans une courette intérieure dont l'un des angles est occupé par une salle de forme irrégulière (mosaïque à fond blanc sur lequel se détachent de belles palmes vertes disposées parallèlement aux parois de la chambre ou formant cadre). Un corridor étroit en longe le mur oriental; il est obstrué par un mur de basse époque à la hauteur de la rue des Palmes dans laquelle il devait primitivement aboutir. Les constructions situées en bordure de cette voie sont en partie détruites et il est impossible de retrouver l'entrée d'un troisième logement situé en bordure de cette artère.

(1) Diam. 2 m. 25; profondeur du bassin, 1 m. 25.

(2) Cette disposition est fréquente à *Thuburbo Majus*; cf. Merlin, *op. cit.*, p. 40 et n. 5, 41 et n. 3.

(3) Cf. Merlin, *op. cit.*, p. 42.

On y pénètre actuellement par une porte pratiquée dans la muraille occidentale de la salle des Palmes. Deux marches descendent à un couloir (mosaïque à fond blanc divisée en deux parties : losanges renfermant des étoiles noires à quatre branches dans le premier tronçon et des fleurons noirs ou jaunes dans le second) desservant quatre chambres (seuils : *hedera* — tige rouge terminée par deux feuilles cordiformes; mosaïques rectangulaires — trois lignes de peltes contrariées renfermant des *hederae* dans un encadrement de créneaux; circonférences remplies par une tresse entourant un swastika, disposées de part et d'autre d'un fleuron central obtenu par la juxtaposition de quatre losanges accostés de quatre peltes; au milieu, entrelacs cruciformes; bordure : créneaux). Les pavements des salles placées au midi ont disparu. Au fond du logement, une antichambre perpendiculaire aux pièces que nous venons de décrire (mosaïque : entrelacs noirs, jaunes et blancs) dessert une chambre à coucher aujourd'hui disparue, sous laquelle est creusée une citerne. Un second réservoir s'étend sous l'antichambre et la salle voisine. Après les transformations apportées à l'immeuble, les deux citernes furent communes à la maison des Palmes et à celle de Neptune et un passage fut alors pratiqué entre les deux maisons pour accéder directement aux puisards.

L'établissement de ce passage ayant bouleversé la partie sud-ouest du logement, pour remédier à ce nouvel état des lieux, on incorpora dans l'appartement deux salles qui primitivement faisaient partie d'un quatrième logement ayant son entrée sur la rue de Neptune. Une porte fut alors pratiquée dans la muraille de séparation et un mur septentrional fut poursuivi jusqu'à la maison de Neptune. Cette muraille coupe inégalement une grande antichambre (mosaïque : dents de loup polychromes) ouvrant au sud sur une petite chambre (mosaïque rectangulaire : entrelacs cruciformes inscrits dans des carrés) qui actuellement appartient au logement situé sur la rue des Palmes. Le reste de l'antichambre est compris dans le quatrième appartement. Une porte à double vantail la faisait communiquer avec une seconde antichambre plus large (mosaïque rectangulaire : motif décoratif à médaillons ovales, ronds, étoilés, entourés de rinceaux et ornés suivant les cases de tresses ou de flots encadrant des fleurons compliqués; bordure : tresse en chaînette) desservant diverses chambres dont les pavements ont disparu. Entre cette antichambre et la maison de Neptune est enclavée une salle

rectangulaire dont la mosaïque présente une disposition assez curieuse : la partie située en face de la porte montre quatre peltes disposées en étoile, entourant un losange renfermant un swastika; sur chaque peltte, une petite *hedera*. Le reste du pavement se compose d'étoiles à huit branches inscrites dans des cercles.

Sur l'une des parois de l'antichambre nous avons relevé un fragment de peinture murale : bandeau de faux marbre à la partie inférieure, séparé par un large trait rouge d'un registre à fond jaune clair, sur lequel se détachent des fleurs caliciformes vertes à sommets rouges, isolées les unes des autres par des fers de lance rouges.

Des remaniements nombreux ont complètement bouleversé la disposition des pièces situées le long de la rue de Neptune. De la réunion de plusieurs d'entre elles, on a formé une assez grande chambre sous laquelle sont ménagées deux citernes et qui communique par un petit passage avec la maison de Neptune. Comme à l'autre extrémité de l'habitation, ces transformations n'ont pas eu d'autre objet que d'assurer l'alimentation en eau des deux immeubles.

La *Maison de Neptune*, mitoyenne à celle des Palmes, est située à 1 m. 10 au-dessous du niveau de cette voie, sur laquelle se trouve l'entrée principale. Les murs sont tous construits en petites pierres de tuf; les remaniements en dalles de schiste sont extrêmement rares.

On pénètre d'abord dans un couloir (mosaïque rectangulaire : ruban rouge, jaune et noir dont les entre-croisements dessinent tantôt des rectangles, tantôt des swastikas; dans les intervalles, étoiles circonscrites dans des carrés) sur lequel s'ouvre la porte d'une salle de plain-pied avec la rue (mosaïque rectangulaire : cercles se coupant de manière à former des rectangles; selon les cases, peltes à remplissage jaune disposées en étoile et encadrant des entrelacs cruciformes ou des fleurons; bordure : lignes de créneaux opposés; sur le seuil, cartouche rectangulaire renfermant un fleuron accosté de bandelettes) et qui conduit à un escalier de six marches⁽¹⁾ descendant vers l'intérieur de l'habitation. Au bas des degrés, un palier (mosaïque rectangulaire : losanges noirs sur fond blanc renfermant

(1) Hauteur des marches, 0 m. 17.

des étoiles à cinq branches rouges, jaunes et vertes) communique par une porte à double vantail (mosaïque du seuil : fleuron dans un losange flanqué de peltes) avec la cour intérieure de la maison qu'entoure un portique. Les colonnes de ce péristyle, au nombre de douze, reposent sur une base à trois moulures placée sur un socle carré. Elles sont formées de fûts cylindriques de marbre noir (diam. 0 m. 37; haut. 3 mètres) et sont encore réunies par un cancel de plâtre. Le sol du portique était rehaussé d'une mosaïque dont le dessin est le même pour toutes les travées : rosaces octogonales entourées d'une torsade verte, jaune et rouge, renfermant des fleurons où se combinent les mêmes couleurs; dans les intervalles, swastikas; bordure, dents de scie. Le centre de la cour n'était pas dallé et devait être occupé par des fleurs et des arbustes.

Le péristyle était recouvert, comme les autres appartements de la demeure, par une terrasse. Des gouttières en terre cuite, dont certaines sont encore en place le long des murailles des galeries, déversaient les eaux dans un caniveau bétonné de section rectangulaire courant sous la mosaïque et aboutissant à une citerne en forme de flacon, creusée sous la travée du sud-est. Le centre de ce réservoir est occupé par un pilier circulaire reposant sur de très gros blocs de pierre et destiné à consolider une partie de la galerie qui s'était effondrée. Près de la porte d'entrée, la bouche d'un puits, de 10 mètres de profondeur, est fermée au niveau du pavement par une dalle de calcaire marbre.

Entre deux des colonnes de la galerie méridionale du péristyle est disposée une fontaine semi-circulaire dont le côté rectiligne est en façade sur le portique. Le fond du bassin est recouvert par une mosaïque représentant le triomphe de Neptune⁽¹⁾. Comme dans d'autres maisons de *Thurbo Majus*, la fontaine était placée en face de l'*oecus*, qui communiquait avec le péristyle par une triple porte. Celle du milieu était précédée d'un très beau seuil en *opus sectile* de marbre de couleur figurant un canthare d'où s'échappent des rinceaux⁽²⁾. Le sol avait été recouvert de dalles de porphyre. À droite de l'*oecus*, deux chambres à communication intérieure prennent jour sur la cour. Elles ont été transformées postérieu-

(1) Voir, pour la description de cette fontaine, L. Poinsot et Lantier, *Bull. archéol. du Comité*, 1922, p. CLXIV.

(2) *Ibid.*

rement en foulonnerie ⁽¹⁾ et les pavements en mosaïques ont beaucoup souffert. L'un et l'autre reproduisaient un décor de rinceaux de feuillages et de fruits entourant des médaillons circulaires, ovales ou carrés renfermant des palmettes ou des fleurons. Une *hedera* orne le seuil entre les deux pièces.

En bordure de la travée occidentale s'ouvre une antichambre (mosaïque rectangulaire : rinceaux circonscrivant des circonférences; bordure, tresse en chaîne dont chaque maillon renferme un petit fleuron) qui dessert deux chambres dont le mur de clôture sur la rue de Neptune a entièrement disparu. Les mosaïques, rinceaux au milieu desquels se détachent des motifs en forme de circonférence ou de triangle, cercles concentriques dans une chaîne d'oves, ont extrêmement souffert.

De cette antichambre on passe directement dans un couloir, qui dans l'état primitif de la construction servait d'entrée sur la rue de Neptune, et dans une salle à manger. Un grand seuil placé aux deux tiers de la longueur de ce couloir est commun aux deux portes (losange inscrit dans un carré et renfermant un fleuron; bordure de grecques à ombres portées). Une large bande jaune le sépare du seuil (étoile dans un losange) de la baie ouvrant sur le péristyle.

Le pavement de la salle à manger est décoré de médaillons circulaires ou octogonaux disposés au milieu d'un entrelacs de rinceaux. Les premiers renferment dans un encadrement de feuillages et de fruits des perroquets, des perdrix et une poule de Carthage; les seconds des fleurons. Bordure : grecques contrariées.

Du côté opposé à la fontaine semi-circulaire, une grande pièce (mosaïque rectangulaire : canthares superposés d'où jaillissent des feuillages et des fleurs stylisés) communiquant avec une plus petite possède encore quelques fragments du placage de marbre qui était appliqué sur les murs. Perpendiculairement à l'escalier descendant de la rue des Palmes, on trouve deux salles disposées de la même façon en bordure de la galerie du Sud-Est. La plus grande est pavée d'une mosaïque qui fut restaurée dans l'antiquité : semis de fleurons au milieu de torsades. Une dernière chambre prend jour directement sur la même travée (mosaïque rectangulaire : triangles

(1) Un bassin terminé à l'une des extrémités par une cuvette circulaire a été établi sur l'une des mosaïques dont elle recouvre entièrement la partie centrale

alternativement verts et noirs opposés par le sommet de manière à donner naissance à des hexagones allongés).

Les maisons qui viennent d'être décrites, comme toutes celles trouvées jusqu'à présent en Afrique, reproduisent dans leurs grandes lignes non pas le type de l'habitation romaine, mais celui de la maison grecque. La maison des Palmes offre néanmoins une particularité qui, en dehors de *Thurbo Majus*, a été rarement signalée dans la province : l'existence, autour de l'appartement principal, de logements distincts. L'immeuble tout entier avait dû être construit pour les diverses branches d'une même famille.

Les pavements des maisons des Palmes et de Neptune sont fort analogues à ceux des Thermes d'été et comme eux peuvent être attribués à la fin du II^e ou au début du III^e siècle⁽¹⁾. On notera, dans les uns et les autres, le fréquent emploi de signes prophylactiques tels que swastikas et feuilles cordiformes.

II. SIDI-ABDALLAH.

Près de la porte de l'Arsenal, dite Porte de Tunis, le Service des Travaux hydrauliques⁽²⁾ ayant découvert un ensemble de constructions antiques, il a semblé qu'il y avait intérêt à en effectuer le dégagement⁽³⁾. Les bâtiments, une chapelle chrétienne et un atelier de potier, s'élèvent à quelques centaines de mètres au sud de l'endroit où ont été trouvés, en 1902, les thermes privés d'une luxueuse villa romaine⁽⁴⁾.

La partie centrale de la chapelle est occupée par un oratoire terminé au Nord-Ouest par une abside à laquelle on monte par deux larges degrés faits de pierres rapportées. Le sol du *presbyterium* était pavé d'une mosaïque dont un fragment de la bordure (torsade rouge) seul subsiste. A l'opposé, deux escaliers, de deux marches chacun, conduisent à un baptistère, situé au même niveau que l'abside. Au milieu de la pièce, se trouve une piscine en forme de

(1) Drappier, *Bull. archéol. du Comité*, 1920, p. 55.

(2) Voir une description sommaire des premières découvertes : L. Poinsot et B. Lantier, *Bull. des Antiq. de France*, 1923, p. 196 et suiv.

(3) Nous remercions ici M. Court, directeur du service, et M. Monet du concours qu'ils ont bien voulu nous apporter.

(4) Gauckler, *Inv. des mos. de la Gaule et de l'Afrique*, t. II, p. 300-302, n^{os} 933 à 937.

trèfle qu'entourait un baldaquin supporté par quatre colonnes de marbre blanc légèrement bleuté, montées sur un socle parallépipédique⁽¹⁾; ces dés étaient reliés par un cancel.

Les fonts sont entourés à l'Est et à l'Ouest par des tombes en mosaïques. La première est constituée par un décor de dents de loup rouges, blanches et bleues, encadré dans une riche bordure : à la partie supérieure, autour d'un ornement cordiforme dont la pointe s'incruste dans les chevrons, sont disposées des peltes rouges cernées de noir; dans le bas, le bandeau est divisé en compartiments rectangulaires alternativement jaunes ou rouges, remplis par un carré bleu clair ou un losange vert; les mêmes ornements se reproduisent sur le grand côté longeant le mur extérieur, mais les couleurs diffèrent : carrés et losanges se détachent en blanc ou noir sur rouge. L'emplacement de la bordure est occupé par l'épigraphie en lettres noires sur fond blanc (haut. des lettres, 0 m. 09) :

∫ORTVNA IN P VIXIT ANN C9 DEP I KAL SEPTENBRES

On notera *septembres* pour *septembres*; dans DEP, les trois lettres sont liées et les deux premières ont la forme grecque, la partie supérieure du P a disparu.

Un écusson carré, à écoinçons rouges et verts, renfermant un losange à fleuron cruciforme rouge, noir et bleu et une large bande composée de deux rangées d'étoiles blanches inscrites dans un cercle à remplissage intérieur rouge séparent la première sépulture d'une mosaïque s'étendant sur toute la partie comprise entre la cuve baptismale et le mur occidental de l'édifice. Une tresse rouge et jaune encadre une zone de rinceaux verts et jaunes dont les volutes se terminent par des fruits rouges ou mi-partie rouges et jaunes. Au milieu d'un rinceau plus important est figurée une poule de Carthage. La partie centrale, losanges bleus et rouges, a été détruite lors de l'établissement d'une tombe, celle du diacre Quintus. Au delà de la tresse, le long de la muraille, on retrouve le même décor d'étoiles blanches sur fond rouge.

Toutes ces mosaïques, en gros cubes de marbre ou de terre cuite, de mêmes couleurs, reposent directement sur la terre sans

(1) Il ne reste qu'un fragment de colonne; diam. 0 m. 16; haut. 0 m. 60, haut. du socle, 0 m. 135.

couche de béton intermédiaire, aussi sont-elles en très mauvais état de conservation. Les murs, d'une épaisseur moyenne de 0 m. 70, — ceux de l'abside atteignent 1 mètre, — sont bien construits et soigneusement parementés. Ils ont entièrement disparu dans la partie orientale de l'édifice.

La technique et le décor des mosaïques aussi bien que l'inscription du diacre Quintus⁽¹⁾, sur laquelle Carthage porte le surnom de *Justiniana* qu'elle prend dès 535 ap. J.-C., autorisent à rapporter la construction de la chapelle à l'époque de la domination byzantine.

III. DOUGGA.

Grâce à l'obligeant concours de M. Bréjean, contrôleur civil à Téboursook, nous avons pu entrer en possession d'un terrain situé entre la partie des *templa Concordiae, Frugiferi, Liberi Patris* dégagée en 1919-1920 et le quartier de luxueuses habitations situé au nord du mausolée libyco-punique. Pour des raisons d'opportunité, le déblaiement a cette fois porté sur des surfaces assez considérables; aussi le sol antique n'a-t-il été atteint que de place en place et dès lors il ne sera possible qu'ultérieurement de donner une description précise des constructions mises au jour, dépendances vraisemblablement de la petite « cité divine » due à la générosité des Gabinii⁽²⁾.

Au cours des travaux, un certain nombre d'inscriptions ont été trouvées, des épitaphes et trois bases que seules nous reproduisons ici.

a.

M · G A B I N I O

Q V I R · B A S S O

FLAM · AVG · PER P ·

PATRONO · PAGI · ET

5 CIVITAT · THVGG · PAG ·

ET CIVIT · THVGG ·

⁽¹⁾ Inscription découverte au début des fouilles et publiée dans le *Bull. des Antiq. de France*, 1923, loc. cit.

⁽²⁾ L. Poinssot, *Nouv. Archives des Miss.*, t. XXII, fasc. 2, p. 138-144, 181-182; *Bull. archéol. du Comité*, 1920, p. ccx-ccxv.

Haut. 1 m. 20; larg. 0 m. 35; épais. 0 m. 40. Lettres :
ligne 1, 0 m. 06; *lignes 4-6*, 0 m. 045.

b. GABINIAE ◊ BEATAE ◊ CONIV
 GI ◊ A ◊ GABINII ◊ DATI ◊ FLAM ◊ AVG
 PERP ◊ PATRONI ◊ PAGI ◊ ET CIVIT
 Q ◊ MARIVS ◊ RVFINVS ◊ NEPOS
 5 AVIAE ◊ PISSIMAE ◊ OB ◊ MERIT
 CVRATORIBVS ◊ GABINIS ◊ PRISCO
 ET ◊ HONORATO

Haut. 1 m. 15; larg. 0 m. 50; épais. 0 m. 53. Lettres :
ligne 1, 0 m. 08; *ligne 2*, 0 m. 07; *lignes 3-4*, 0 m. 065; *lignes 5-6*,
 0 m. 06; *ligne 7*, 0 m. 055.

c. A · GABINIO · A · FIL · ARNENS · DA *to*
 PATRONO · PAGI · ET · CIVITATIS *Hugg* ·
 FLAMINI · DIVI · TITI · AEDIL · AVGVRI
 C · C · I · K · EQVO · PVBLICO · IN QVINQVE
 5 *de* CVRIIS · AB · IMP · CAESARE
traiano · HADRIANO · AVG · *adlecto*

Dalle brisée à la partie inférieure.

Haut. 0 m. 45; larg. 0 m. 48; épais. 0 m. 18. Lettres :
 0 m. 05.

Ligne 2 : TH liés. — *Lignes 4-5* : la forme *in quinque decuriis* est beaucoup plus rare que *in quinque decurias* ⁽¹⁾. — *Ligne 5* : une inscription de Dougga de 145 ou 146 ⁽²⁾ donne également le nom *Caesar* en toutes lettres.

Les trois inscriptions ont été gravées en l'honneur de membres de cette branche des *Gabinii* à laquelle précisément les *Thuggenses*

⁽¹⁾ Mommsen, *Droit public romain*, t. VI, 2, p. 141.

⁽²⁾ Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 560.

devaient les beaux édifices près desquels elles furent trouvées. Rapprochées des textes déjà publiés, elles fournissent, soit sur les donateurs, soit sur leurs proches parents, quelques données nouvelles⁽¹⁾.

1. *A. Gabinius Datus le Père*. — Deux de nos *Gabinii* ayant comme prénom *A(ulus)*, comme *cognomen* *Datus*, les bases qui leur sont dédiées⁽²⁾ portent à la suite de leurs noms les sobriquets « *pater* », abrégé *P*, et « *filius* » par lesquels on les distinguait. L'une et l'autre n'avaient été érigées qu'à une date assez postérieure à l'achèvement des *templa Concordiae*, qui lui-même n'eut pas lieu avant 118 ap. J.-C. ou même avant 128⁽³⁾. En effet, dans les inscriptions qui commémorent l'événement⁽⁴⁾, *Datus le Père* n'est pas encore qualifié de *flamine* et *Datus le Fils* ne figure pas.

Puisque son fils, le second *Datus*, put antérieurement à 138 ap. J.-C. être inscrit dans les cinq *décuries* et recevoir l'*equus publicus*⁽⁵⁾, *Datus le Père* était dès avant 108 ap. J.-C. citoyen romain. L'année 83 ap. J.-C. étant pour sa naissance un *terminus ante quem*, il n'est pas impossible que le père du premier *Datus* ait reçu la *civitas* d'un *Flavien* et pour cette cause ait été inscrit dans la tribu *Quirina*. Nous serions néanmoins assez portés à rejeter cette hypothèse. Dès 48-49, nous trouvons, en effet, à Dougga, une *Gabinia Felicula*, mariée à un citoyen romain, le *flamine* *Julius Venustus*, et pourvue, sans aucun doute, « *eiusdem juris* », comme le notent les auteurs du *Corpus*⁽⁶⁾; nous verrons plus loin que non seulement le nom, mais aussi le surnom de cette contemporaine de *Claude* indiquent

(1) Sur ce que l'on savait jusqu'à présent des *Gabinii*, cf. L. Poinssot, *Nouv. Archives des Miss.*, t. XXI, fasc. 8, p. 59-61, et *Bull. archéol. du Comité*, 1920, p. CCXII-CCXV.

(2) Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 568 et 569.

(3) Le groupement *pagus et civitas Thuggensis* mentionné dans les dédicaces des *templa* ne s'est sans doute effectué qu'à une date postérieure au voyage d'*Hadrien* en Afrique (128) [L. Poinssot, *Nouv. Archives des Miss.*, t. XXII, p. 158, n. 3 et 4].

(4) La première des dédicaces des *templa* est reproduite au *Corpus* (t. VIII, n° 26469); cf. Cagnat et Merlin, *op. cit.*, n° 515 (une nouvelle lecture de la dernière ligne, non utilisée dans ces ouvrages, figure dans les *Nouv. Archives des Miss.*, t. XXI, fasc. 8, p. 14-15). La seconde dédicace est au *Corpus*, n° 26468.

(5) Cf. plus loin la notice consacrée à *Datus le Fils*.

(6) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 26517.

des liens étroits de parenté avec les personnages dont nous nous occupons ici.

C'est certainement à Thugga que M. Gabinius Bassus et plus tard ⁽¹⁾ Datus le Père furent élus *flamines Augusti perpetui*; M. Bassus ayant survécu à son père ⁽²⁾, il y eut donc à un moment donné du règne d'Hadrien au moins deux *flamines perpétuels* ⁽³⁾.

La mort de Datus le Père a dû survenir en plein règne d'Hadrien. Il avait déjà disparu lorsque dans la petite cité divine dont il avait été un des créateurs fut entreprise une série de remaniements et d'embellissements trop considérables pour ne pas avoir demandé un certain temps et qui étaient terminés dès avant la mort de l'empereur (juillet 138).

De ce qui précède il semble qu'il soit possible de déduire une date pour l'importante inscription dédiée par les *conductores praediorum regionis Thuggensis* ⁽⁴⁾ et de l'attribuer approximativement à la période 130-135; elle donne, en effet, à Datus, mort bien avant 138, le titre de *flamen divi Augusti*, qu'il ne reçut, à notre avis, qu'après 128.

2. *M. Gabinius Bassus*. — Nous avons préféré reconnaître dans Bassus, le second des dédicants des *templa Concordiae*, un fils plutôt qu'un frère de Datus le Père ⁽⁵⁾, l'hypothèse adoptée ayant entre autres avantages celui de beaucoup mieux expliquer le choix des surnoms attribués aux divers *Gabinii*.

⁽¹⁾ Dans les dédicaces des *templa Concordiae*, à Bassus seul est donné le titre de flamine. Sans doute, à l'époque, Datus le Père ne résidait pas à Thugga.

⁽²⁾ L'absence du nom de Datus le Père dans l'inscription commémorant les embellissements des *templa* nous paraît, à cet égard, significative.

⁽³⁾ Cf. sur le nombre des flamines de chaque cité en Afrique, Jullian dans Daremberg et Saglio, *Dict. des Ant.*, II, p. 1183-1184.

⁽⁴⁾ Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 568. Cf. sur ces *conductores*, Carcopino, *Revue des Études anciennes*, 1922, p. 13 et suiv.

⁽⁵⁾ Dans le texte reproduit dans Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, sous le n° 568, un rapprochement peut être fait entre le P. (*patri*) qui suit les noms de Datus le Père et le F. (*filio*) qui suit ceux de M. Gabinius Bassus chargé par les *conductores praediorum* de prendre les dispositions nécessaires pour l'érection de la base portant l'inscription. Nous préférons néanmoins ne pas voir dans *f.* un sobriquet abrégé, et l'interprétant comme équivalant simplement à *f(ilius) ejus*, nous considérons qu'il y a lieu de rejeter, si séduisante soit-elle à certains égards, l'hypothèse qui plaçait en face des deux A. Gabinius Datus Père et Fils, deux M. Gabinius Bassus Père et Fils. (Cf. Carcopino, *Bull. archéol. du Comité*, 1921, p. CLVIII-CLX.)

Bassus qui est nommé dans le texte *C.I.L.*, t. VIII, n° 26470 avant son frère, le chevalier Datus, était assurément l'aîné et il était donc né au plus tard dans les cinq premières années du II^e siècle et plus vraisemblablement à la fin du I^{er}.

Les deux bases jumelles de Bassus et de Datus le Fils⁽¹⁾, rédigées et gravées de même façon, ont dû être établies simultanément, à une date postérieure à la construction des *templa Concordiae*⁽²⁾ — à celle-ci Datus le Fils était demeuré étranger — et antérieure à l'inscription de Datus le Fils parmi les chevaliers. Il serait tentant de supposer qu'elles le furent au cours des travaux exécutés avant 138 par les fils de Datus. En tout cas, la dédicace qui commémore cette transformation⁽³⁾ et notre texte *c*, qui, antérieurs à la mort d'Hadrien, donnent à Datus le Fils les qualités de juré et de chevalier, sont plus récents que les bases jumelles.

Si dans les grandes dédicaces des *templa* il est déjà fait mention des *patroni pagi et civitatis*, les bases jumelles constituent jusqu'à présent les plus anciennes manifestations de l'action commune des deux organismes associés; il est à noter que les mots *pagus* et *civitas* ne sont pas accompagnés comme ils le seront sur des bases à Antonin et à Marc-Aurèle de 138 et de 145-146 de la mention D·D·P·P·⁽⁴⁾.

3. *A. Gabinius Datus le Fils*. — Datus le Fils paraît être né antérieurement à 107 puisqu'il fut *in quinque decurias adlectus* dès avant 138⁽⁵⁾.

Il ne participa point à la construction des *templa Concordiae*. Sans doute résidait-il alors à Carthage et peut-être, quand il se désintéressa de l'œuvre des siens, les lourdes charges qui résultaient pour lui des honneurs décernés par les *Karthaginienses* ne furent-elles pas étrangères à sa détermination. Mais plus tard, après la

(1) Cagnat et Merlin, *Inscrip. lat. d'Afr.*, n° 569, texte *a*.

(2) La construction des *templa* n'est pas antérieure à 128. Cf. plus haut.

(3) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 26470.

(4) Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 556 et 560.

(5) Il s'est nécessairement écoulé un certain temps entre l'*adlectio* de Datus le Fils et la gravure du texte *c* qui, elle-même, est antérieure à juillet 138, puisque Hadrien n'y est pas qualifié de *divus*. (Cf. néanmoins quelques textes où, à tort, la qualité de *divus* est omise, *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 26604.)

mort de son père⁽¹⁾, en bon *patronus pagi et civitatis*, il sut, aux côtés de son frère Bassus, réaliser dans la petite cité divine, établie sur la propriété familiale, un magnifique programme d'embellissements. Le marbre fut prodigué; des statues vinrent orner les différents temples qui reçurent une riche décoration et il n'est même pas impossible que de nouvelles chapelles aient été construites⁽²⁾.

Au lieu d'être inscrit comme son père et son oncle dans la tribu *Quirina*, Datus le Fils l'était dans l'*Arnensis*. De même un peu plus tard d'autres bienfaiteurs de Dougga, C. Marcius Clemens, L. Marcius Simplex, P. Marcius Quadratus, tous trois « honorés » de sacerdoces à Carthage, comme notre personnage, appartiennent non à la *Quirina*, tribu de leur père, Q. Marcius Maximus, mais à l'*Arnensis*⁽³⁾, tribu des *coloni Karthaginienses*⁽⁴⁾. L'un et l'autre cas témoignent d'efforts faits — au II^e siècle — d'une part pour faire rentrer dans les cadres municipaux les citoyens isolés, de l'autre pour substituer à la tribu personnelle la tribu réelle.

Si la plus ancienne des dédicaces en l'honneur de Datus le Fils⁽⁵⁾ mentionne ses sacerdoces, elle n'indique pas où ils ont été exercés. Dans le texte *c*, on lit après les mots *flamini divi Titi, aedil., auguri*, les lettres *C. C. I. K.* De même le *C.I.L.*, t. VIII, n° 26470, où désormais son nom peut être restitué avec certitude⁽⁶⁾, porte *flamen Divi Titi, aedilis, augur C. I. K.*⁽⁷⁾. Son augurat a donc été,

(1) Datus le Père n'aurait pas manqué de contribuer aux embellissements des *templa*, s'il avait été vivant lorsqu'ils furent entrepris.

(2) Au n° 26470 du *Corpus*, on trouve pour la première fois Neptune parmi les divinités auxquelles sont consacrés des *templa* et, le texte étant mutilé, il est possible que son nom ait été suivi de ceux d'autres dieux.

(3) L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Miss.*, t. XIII, p. 270-271; t. XXI, fasc. 8, p. 3. — Sur l'indication de la tribu dans les textes de *Thugga*, cf. *ibid.*, t. XVIII, p. 126-127.

(4) Des cas analogues ont été signalés dans Mommsen, *Droit public romain*, VI, 2, p. 434.

(5) Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 569.

(6) Ces fonctions avaient été à tort attribuées par le *Corp. inscr. lat.* à M. Gabinius Bassus. Grâce aux documents récemment découverts, on doit en effet restituer de la façon suivante les lignes 2 et 3 de ce texte : « [M. Gabiniu]s Quir., Bassus, flamen Aug. perp., patron[us pagi et civitatis Thugg], A. Gabinius, Arnens., Datus, patronus pagi et civitatis] || [flamen] Divi Titi, aedilis, augur C. I. K., equo publico, in quinq[ue] decuriis ab Imp. Caesare Traiano Hadriano Aug. adlectus... »

(7) De ces deux textes pourtant à peu près contemporains, l'un porte C·C·I·K.,

sans aucun doute possible, exercé à Carthage. Il en est de même du flaminat du divin Titus : si, à Thugga, un flaminat du divin Titus apparaît comme bien peu vraisemblable⁽¹⁾, nous savons par contre qu'il existait à Carthage aussi bien des flamines du divin Titus que du divin Vespasien⁽²⁾. C'est évidemment à Carthage qu'ont été remplies les fonctions d'édile mentionnées entre les deux sacerdoces⁽³⁾.

Il ne nous paraît, d'autre part, guère douteux que Datus le Fils n'ait été d'abord nommé augure, puis édile, puis flamine du divin Titus, mais ce n'est sans doute qu'après s'être acquitté de tous ces « honneurs » municipaux qu'il fut inscrit par Hadrien dans l'ordre équestre⁽⁴⁾. Il est probable que notre personnage n'était pas encore *patronus pagi et civitatis* lors de la construction des *templa*, sinon il n'eût pas manqué de se joindre aux donateurs, mais il l'était déjà lorsque lui fut dédiée la base trouvée en 1920⁽⁵⁾, c'est-à-dire à une époque antérieure à celle où il devint chevalier⁽⁶⁾.

4. *Gabinia Beata*. — L'inscription dédiée à Beata, la femme de

l'autre C·I·K· Le nom de *Concordia* qui faisait pourtant partie de la titulature officielle de Carthage n'est en somme reproduit par les inscriptions qu'exceptionnellement. Cf. L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Miss.*, t. XXI, fasc. 8, p. 203, où sont groupés divers exemples de l'emploi de *Concordia* s'échelonnant du règne de Tibère à celui de Caracalla.

(1) Nous indiquerons ici en passant qu'il n'y a, à notre avis, à Thugga que des *flamines Augusti perpetui* et des *flamines divi Augusti*.

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 14364 et 26604.

(3) Sur la présence à Thugga de nombreux personnages exerçant à Carthage des fonctions municipales ou sacerdotales, cf. L. Poinssot, *Nouv. Arch. des Miss.*, t. XVIII, p. 85-86; t. XX, fasc. 8, p. 40-41.

(4) Dans le texte *c*, on a d'abord placé, en dehors de toute considération chronologique, le patronat qui établissait entre Datus le Fils et les *Thuggenses* des liens étroits. Puis ont été énumérées, en ordre inverse, les fonctions exercées à Carthage. Enfin a été mentionnée à la suite, et avec tout le développement que paraissait mériter l'honneur obtenu, l'accession au cheval public avec inscription parmi les jurés.

(5) Dans ce texte (Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 569) seule parmi les fonctions remplies à Carthage, la plus honorifique, c'est-à-dire le flaminat, a été mentionnée à côté du patronat *pagi et civitatis*. Si, lors de sa rédaction, Datus le Fils eût été déjà chevalier, on n'aurait pas manqué de l'indiquer.

(6) Le nom de Datus le Fils est à ajouter à la liste des patrons de Thugga donnée dans *Nouv. Arch. des Miss.*, t. XXI, fasc. 8, p. 49-51, ainsi que celui, omis par erreur, d'un contemporain de Tibère, L. Postumius C. f., Arn. Chius (Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n° 558).

Datus le Père, est postérieure à l'époque où celui-ci, n'étant pas flamine, dédiait avec Bassus les *templa Concordiae*. Il est même possible qu'elle n'ait été gravée qu'après la mort de celle qui y est qualifiée de *püssima avia*.

A 2 kilomètres à l'ouest de Dougga, dans le voisinage d'une habitation rurale ⁽¹⁾, appartenant vraisemblablement aux *Gabinii*, a été retrouvée la stèle tombale d'un M. Gabinius Aequus ⁽²⁾ élevée par ses frère et sœur, Q. Gabinius Felix et Gabinia Beata. Il y a lieu d'identifier cette Beata avec la femme de Datus le Père.

Dès l'époque de Claude, une Gabinia Felicula avait épousé un flamine du divin Auguste, Julius Venustus ⁽³⁾. Il est tout à fait vraisemblable qu'elle était issue de la même famille que les *Gabinii* dont les noms sont groupés sur la stèle tombale et qu'à un ascendant commun avaient été empruntés son cognomen de Felicula comme celui de Felix porté par l'un des frères de Beata.

Sous Antonin, un Gabinius Felix Faustinianus construit avec ses enfants, Datus et Processa, les portiques du forum ⁽⁴⁾. Ce Faustinianus, qui proclame comme sa *patria* le *pagus Thuggensis* et qui est inscrit dans la tribu *Quirina*, est fils d'un Marcus, évidemment M. Gabinius Bassus, dont nous avons longuement parlé plus haut, les dates attribuables à l'*ἀρχή* des deux personnages confirmant absolument l'identification. Si, comme prénom et comme premier cognomen, Faustinianus reçut ceux de son grand-oncle, Q. Gabinius Felix, lui-même donna le surnom qui avait été porté par son grand-père et par son oncle à son fils.

A cause de ses noms, nous devons reconnaître dans un contemporain de Sévère Alexandre, Q. Gabinius Rufus Felix Beatianus qui construisit le beau temple de Caelestis, un descendant de Gabinia Beata et de Q. Gabinius Felix Faustinianus, un arrière-petit-neveu de Q. Gabinius Felix frère de Beata.

⁽¹⁾ Au lieu dit Boyarchouch. Cf. L. Poinssot, *ibid.*, t. XXI, fasc. 8, p. 11.

⁽²⁾ *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n^{os} 26882 et 27438.

⁽³⁾ *Ibid.*, n^o 26517. Sur ce personnage, cf. plus haut.

⁽⁴⁾ Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.*, n^o 521.